Réd. de la Gazette du Valais, Sion

MERCREDI 28 NOVEMBRE 1900 — Nro 95 — XXXXe ANNÉE

LE CONFÉDÉRÉ

Organe des Libéraux Valaisans

Paraissant le MERCREDI et le SAMEDI

Au numéro de Samedi est joint comme Supplément le BULLETIN OFFICIEL

PRIX DE L'ABONNEMENT
Suisse : Un an fr. 6. — Six mois fr. 3 50
Trois mois fr. 2 50.
Etranger : (Union postale) fr. 11 50

RÉDACTION ET ADMINISTRATION A MARTIGNY
ON S'ABONNE A TOUS LES BUREAUX DE POSTE
Tous les envois doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES
la ligne ou son espace :
Canton 15 ct. — Suisse 20 ct. — **Etranger 25 ct.**
RÉCLAMES 50 ct.

Pour les Annonces et Réclames, s'adresser exclusivement à l'Agence HAASENSTEIN & VOGLER à **Sion, Lausanne, Genève,** et à l'Imprimerie du journal

Les membres de la société du journal „LE CONFÉDÉRÉ" sont convoqués pour demain, mercredi 28 novembre, à 2 heures après-midi, à l'Hôtel du Midi, à Sion.

L'ordre du jour comporte diverses questions intéressant le journal.

La défalcation des dettes hypothécaires

Nous avons la satisfaction d'annoncer à nos lecteurs que dans la séance du 24 courant, notre Grand Conseil a adopté en seconds débats et à l'unanimité la loi sur la défalcation des dettes hypothécaires; mais il ne sera pas sans intérêt pour le public de connaître les phases par lesquelles a passé cette question avant d'arriver à bon port.

Le 30 mai 1896, 23 députés de la minorité libérale déposèrent la motion suivante :

« Considérant qu'en matière d'impôt direct sur le capital, la fortune *réelle* seule doit être frappée, les députés soussignés invitent le Conseil d'Etat à présenter dans le délai règlementaire un projet de loi additionnelle à la loi des Finances dans le sens de l'admission du principe de la défalcation des dettes hypothécaires en matière d'impôt. »

Développée par M. le député François Troillet, d'Orsières, cette motion fut renvoyée au Conseil d'Etat pour étude et rapport et le 24 mai 1899 le gouvernement déclarait, par l'organe de son département des Finances, qu'il était disposé à entrer dans les vues des motionnaires et à présenter un projet de loi sous les réserves suivantes :

1° La défalcation pourrait avoir lieu pour l'impôt cantonal, mais non pas pour l'impôt communal.

2° La défalcation ne serait admise que pour autant que les créances paieraient l'impôt dans le canton.

3° Le privilège de la Caisse hypothécaire serait supprimé en ce qui concerne l'exonération de tout impôt pour ses créances hypothécaires.

Les motionnaires s'étant déclarés d'accord avec ces conditions, le Conseil d'Etat déposa, à la session de mai 1900, un projet de loi qui fut discuté dans la même session et adopté en 1ers débats par le Grand Conseil.

Le vote affirmatif et unanime intervenu samedi dernier est la consécration définitive de cette importante réforme fiscale qui déploiera ses effets à partir du 1er janvier prochain, date de l'entrée en vigueur de la loi.

Un examen détaillé de cette loi intéresserait certainement nos lecteurs, mais cela nous entraînerait un peu loin et, au surplus, sa promulgation étant très prochaine, nous croyons pouvoir nous dispenser de ce travail. Disons toutefois, en raccourci, que la loi se résume en deux mots : défalcation des dettes hypothécaires sur les immeubles hypothéqués jusqu'à concurrence de leur valeur imposable; défalcation des dettes non hypothécaires (chirographaires) sur les créances actives du contribuable, ces deux genres de défalcation ne concernant que l'impôt cantonal et n'étant pas applicables à l'impôt communal.

Certes, il eût été désirable de voir le bénéfice de la défalcation étendu à toutes les dettes sans distinction et aussi bien en matière municipale que cantonale; mais c'eût été s'exposer, dans l'incertitude des résultats, à arrêter dans sa marche constante l'amélioration progressive de notre situation financière.

Ce n'en est pas moins une première étape franchie vers la réalisation d'un idéal de justice et d'équité dans le domaine de l'impôt; c'est un dégrèvement d'au moins 20,000 francs, dont bénéficieront surtout les classes agricoles et peu fortunées de notre population.

Plus tard, lorsque la loi aura fait ses preuves, quand le pays aura pu en apprécier les résultats, rien n'empêchera nos législateurs de l'élargir et de la rendre plus libérale encore.

Pour le moment saluons cette réforme comme un joyeux présent du siècle qui s'achève au siècle qui va commencer.

Qu'il nous soit permis de dire pour terminer que, si cette loi est l'œuvre de l'union des partis, le mérite en revient néanmoins en première ligne à la minorité libérale qui avait fait de cette réforme un des points principaux de son programme. C'est grâce à l'initiative de nos amis et à leurs persévérants efforts que la défalcation des dettes est aujourd'hui inscrite dans le recueil de nos lois cantonales. Aussi ont-ils droit à la reconnaissance du peuple valaisan.

CANTON DU VALAIS

Décisions du Conseil d'Etat

M. le notaire Vital Cornut, à Vouvry, est nommé conservateur des hy-

---

FEUILLETON DU *CONFÉDÉRÉ*

Reproduction autorisée aux journaux ayant un traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur à Paris.

19

CHAINE BRISÉE

PAR

EDOUARD DELPIT

— Singulière question! d'Édith, je suppose.

— Ou de Sarah?

— Mon cher, Sarah, vous savez bien...

— Est un paravent. C'est vous qu'aime Andéric.

— Bah!

— C'est donc en votre faveur que...

Elle ferma les paupières, délicieusement, et, pleine d'impertinence :

— Personne ne vous l'a soufflé? Mes compliments. Et vous venez me gratifier d'un sermon, pas vrai? Bien obligée! Je n'en use plus. Remarquez, mon cher, je suis bonne au superlatif, car je pourrais sonner, commander de vous jeter dehors... Non, je suis ravie de causer. Mais supprimez les sermons, hein? De poète à jolie fille il y a mieux. Ce n'est point ma faute si ma cousine Johanna vous transmet le résultat de mes petites observations. On est de la famille, on se défend... défendons-nous. Par ce motif que, si Édith néglige de prendre les devants, M. de Nivron aura moins de scrupules. Or, en toute justice, il serait dommage de voir intervertir les rôles.

— M. de Nivron n'a pas un reproche à formuler.

— Un mari en trouve toujours quand il y tient.

— A condition que la femme soit pareille aux autres.

— Nous nous ressemblons toutes; toutes, nous avons plus ou moins notre côté vulnérable. Sans quoi, ce serait trop beau et, ma foi, trop commode. Tenez, vous êtes persuadé qu'Édith aime Andéric?

— D'un amour que rien ne lassera.

— Moi, j'ai la conviction absolue qu'elle aime ailleurs. Ne protestez pas. Elle n'en a pas le premier soupçon, mais il suffirait d'un mot, d'un geste, pour l'éclairer. Voyez-vous d'ici les conséquences? Et vous figurez-vous encore, en ces conditions nouvelles, qu'il fût impossible à M. de Nivron de trouver des prétextes? Il en trouverait mille, vous dis-je. Car, une fois renseignée sur son propre cœur, Édith ne serait pas de complexion à tergiverser. Entre une vie de torture et... le paradis, on choisit vite. D'autant qu'il l'aime, celui qu'elle aime. Oh! mon cher! Il l'aime... à mourir, par vertu, par délicatesse, que sais-je, moi, comme un imbécile... que vous êtes.

Elle l'écrasait maintenant, dressée en face de lui, joyeuse de prendre sa revanche des brutalités de tout à l'heure, de montrer qu'elle tenait son secret, le misérable secret qui le menait à la tombe.

— Ce que vous faites là est infâme! balbutia-t-il.

— Quittes, mon cher! Je n'ai jamais soufflé mot de ceci à Andéric. Mais, si vous vous mêlez de ce qui ne vous regarde pas, il y aura du tapage, je vous garantis.

Sylvain allait chaque jour chez Édith. A dater de ce moment, il n'y mit plus les pieds. Madame de Nivron fut indirectement prévenue qu'il partait pour la Bourgogne; ses tristesses s'en accrurent. Seul, il savait la comprendre et la consoler, démontrer comment Andéric reviendrait tôt ou tard, parfois même retenir au foyer conjugal ce mari dont l'humeur s'assombrissait de plus en plus. Il accompagnait Andéric au théâtre et lui racontait ensuite, à elle, leur soirée. Il veillait sur tous les deux comme le plus tendre des frères. Que deviendrait-elle à présent, puisque Sylvain l'abandonnait? Un soir, elle l'aperçut rue de Richelieu. Son cocher, pris dans un encombrement de voitures, suivait la file au pas. Sur le trottoir opposé, fouetté par une petite pluie fine qui rendait le pavé glissant, Sylvain marchait, le corps penché, d'une allure de vieux. Çà et là il s'arrêtait, s'appuyant à la devanture d'un magasin, la respiration coupée, le mouchoir aux lèvres. Comme il semblait malade! Et comment était-il là, lui qu'on disait au Ravin? Elle aurait voulu lui parler, mais il gagnait du terrain, sa silhouette s'effaçait déjà, vers le boulevard, dans les premières ténèbres. Puisqu'il n'était pas en Bourgogne, il l'allait venir voir. C'était l'heure habituelle de ses visites. Elle rentra

pothèques pour le IVe arrondissement en remplacement de M. Joseph Bioley, démissionnaire.

— M. Morand Antoine, arpenteur, St-Léonard, est nommé inspecteur du cercle phylloxérique de St-Léonard, en remplacement du titulaire démissionnaire.

— La fourniture du gravier pour la route du St-Bernard à Pontsec est adjugée à M. Adrien Pellouchoud, cantonnier à Orsières, pour le prix de fr. 1,80 le m³.

Exposition cantonale
de
bétail et de produits laitiers à Brigue du 11 au 17 oct.

Distribution des récompenses

IIIe DIVISION

Petit bétail

Espèce porcine

Ire CATÉGORIE

Mâles de races étrangères

Prix de Ire Classe 100 fr. avec diplôme d'honneur

Dr Alexandre Seiler, Brigue

Hôpital, Sion

Mariettaz Séraphin, Saxon

Prix de IIe Classe 80 fr. avec diplôme d'honneur

Gabioud Joseph, Sion

Dr Alexandre Seiler, Brigue

Carruzzo Camille, Chamoson

Hospice St-Bernard, Martigny

Prix de IIIe Classe 50 fr. avec diplôme d'honneur

Dubuis Edouard, Sion

Dr Alexandre Seiler, Brigue

Chapelay Ignace, Champéry

Société d'agriculture, Martigny-Ville

IIe CATÉGORIE

Mâles de race du pays

Prix d'honneur 30 fr.

Summermatter Séverin, St-Nicolas

Mayor Eugène, Bramois

Ebener Jos.-Marie, Bramois

Schmid Joseph, Tourtemagne

IIIe CATÉGORIE

Truies de races étrangères

Prix de Ire Classe 40 fr. avec diplôme d'honneur

Gabioud Joseph, Sion

Mariettaz Séraphin, Saxon

Chapelay Ignace, Champéry

Prix de IIe Classe 25 fr. avec diplôme d'honneur

Dr Alexandre Seiler, Brigue

" " "

Mariettaz Séraphin, Saxon

Hospice St-Bernard, Martigny

Gabioud Joseph, Sion

Prix de IIIe Classe 15 fr. avec diplôme d'honneur

Dubuis Edouard, Sion

Carruzzo Camille, Chamoson

Chapelay Ignace, Champéry

IVe CATÉGORIE

Truies du pays

Prix de IIe Classe 25 fr. avec diplôme d'honneur

Kreutzer François, Brigue

Prix d'honneur de 15 fr.

Pfamatter Louis, Eischoll

Gertschen Madeleine, Naters

Gertschen Baptiste, "

Ve CATÉGORIE

Groupes soit familles

Prix de Ire Classe 80 fr. avec diplôme d'honneur

Mariettaz Séraphin, Saxon

Gabioud Joseph, Sion

Hospice St-Bernard, Martigny

Dr Alexandre Seiler, Brigue

Prix de IIe Classe 60 fr. avec diplôme d'honneur

Dubuis Edouard, Sion

Chapelay Ignace, Champéry

(A suivre)

Echo de la votation du 4 novembre — Avec sa bonne foi habituelle, l'*Ami* ne veut pas convenir que le parti libéral, dans sa grande majorité, a voté le 4 novembre pour l'élection du Conseil national d'après le scrutin proportionnel, Il invoque à l'appui de sa thèse, le vote des „communes radicales". Qu'est-ce à dire? Notre confrère nous obligerait de nous les citer, nous verrions alors ce qu'il en est.

Nous maintenons que le parti libéral est resté fidèle à la ligne de conduite adoptée par ses chefs et son organe et qu'il est allé au scrutin avec un bulletin affirmatif.

Nous savons bien que le parti conservateur a voté aussi pour la proportionnelle, mais on voudra bien nous concéder que ce n'est pas pour les beaux yeux de celle-ci, mais dans l'espoir de faire une brèche dans la majorité des Chambres fédérales.

La nuance est suffisamment sensible pour n'avoir pas à insister plus.

D'ailleurs, si l'*Ami* est un si chaud partisan de la proportionnelle, que n'exhorte-t-il ses amis, qui sont les maîtres, à la mettre en pratique en Valais?

Au mois de mars prochain vont avoir lieu les élections pour le renouvellement du Grand Conseil.

L'occasion est donc toute trouvée.

Nous attendons à l'œuvre l'*Ami*.

L'incident de Gondo — L'*Ami* avait contesté la véracité de notre récit concernant l'inhumation „indécente" du garde-frontière protestant Curchod, de poste à Gondo.

Or, ce récit se trouve confirmé par le rapport du Conseil fédéral auquel un recours avait été adressé, rapport que publie le dernier no de la *Feuille fédérale suisse*.

Voici la décision du Conseil fédéral:

„Le Conseil d'Etat du canton du Valais est invité à prendre des mesures pour qu'à l'avenir les autorités qui lui sont subordonnées veillent à ce que la forme décente (sonnerie des cloches) exigée par le droit fédéral soit observée dans les enterrements".

Pour sa punition, nous invitons l'*Ami* à prendre connaissance de ce rapport et à s'imprégner du large esprit de charité et de tolérance qui s'en exhale.

Tunnel du Simplon — L'état des travaux du tunnel du Simplon est à l'heure actuelle de 3977 mètres percés dans la direction de Brigue, et de 3022 mètres, dans la direction d'Iselle, soit 6999 mètres en tout. On sait que la longueur totale du tunnel sera de 19,700 mètres.

Travaux du Bois-Noir — Les travaux des forces motrices du Rhône à St-Maurice sont poussés très activement. Le canal traverse le Bois-noir sous une voûte d'une longueur d'au moins 500 mètres. La route du Simplon, la voie ferrée (en deux endroits) et le terrible torrent St-Barthélemy sont traversés de la même manière. Depuis la route du Simplon, le canal est à ciel ouvert jusqu'au réservoir. A partir de là ce sont des tuyaux de forte tôle, d'un diamètre de 2 m 70 et d'une longueur de 7 m 50, fournis par la maison Escher, Wyss & Cie, qui conduiront l'eau à l'usine, située à quelques cent mètres plus bas.

La pose des tuyaux a commencé et la construction de l'usine ne va pas tarder.

Chaque dimanche, nombreux sont les curieux qui se donnent rendez-vous sur les chantiers.

Monthey — *(Corr.)* — Monthey est la ville la plus industrielle du Valais, elle possède plusieurs fabriques très importantes.

Sa population de 3000 habitants environ est très active; tout le monde s'occupe, le commerce est très florissant; son marché du mercredi est considérable et ses foires mensuelles des plus fréquentées.

En outre, placée à l'entrée d'une des plus luxuriantes vallées du Valais, elle voit augmenter chaque année le flot croissant d'étrangers et de passagers qui vont reprendre des forces dans les charmantes stations de montagne Morgins, Champéry, Val d'Illiez et Troistorrents.

Un tel roulement de gens et d'affaires exigerait, il semble, de nombreux moyens de communication.

Or, c'est pitoyable la manière dont Monthey est desservi par les administrations et, ce qui est étonnant, c'est que personne, même parmi les intéressés, ne réclame pour faire changer cet état de choses.

Chaque jour des trains essoufflés, composés des wagons infects, des rebuts du J.S. ou, ce qui est pis, du P.L.M. mal éclairés, crasseux où la pluie a trop souvent l'habitude d'entrer comme chez elle, essayent de faire 4 fois le trajet de St-Maurice-Bouveret et retour.

Et les quelques malheureux qui s'y hasardent, s'ils ne se voient pas dans l'obligation d'aller prêter main forte à la locomotive poussive, sont cependant forcés de bâiller aux corneilles durant l'inévitable arrêt de ¾ d'heure que le prévoyant buffet de la gare impose à tous les voyageurs venant du Bouveret, qu'ils soient ou non pressés.

Passe encore que le J.S. nous soigne si mal, bien que ce tronçon de ligne soit d'un excellent rapport pour lui surtout l'été, mais l'Etat, à qui nous payons des impôts énormes, l'Etat, pour qui Monthey est une vraie poule aux œufs d'or, va au moins nous octroyer d'excellentes routes. Erreur, hélas! profonde erreur! Les routes de St-Triphon à Collombey et Monthey sont franchement dégoûtantes; quant à celle de Massongex à Monthey, c'est une horrible infection, c'est à peine si les gens bien portants osent s'y aventurer en calèche fermée et rembourrée. Il est vrai que l'Etat — car n'oubliez pas que cette sorte de lit de rivière est une route *internationale!!* — nous a promis de l'arranger *sous peu*. Mais il y a nombre d'années qu'on doit l'arranger... sous peu, et les Montheysans, comme sœur Anne, ne voient rien venir!

Heureusement qu'ils ont une ressource pour voyager, c'est de prendre une des 3 postes que la Confédération leur offre chaque jour et de se laisser longuement et patiemment cahoter de Monthey à St-Triphon dans de vieilles guimbardes qui sans doute auraient obtenu une récompense à l'exposition centenaire des voitures et diligences.

Mais plus heureusement encore, les Montheysans ont une espérance: C'est que la vieille poste aux nombreux arrêts va être remplacée... *sous peu* par un tram.

Un comité énergique est à la tête de cette entreprise et il la mènera à bien, on peut en être sûr. Ainsi nous voulons le louer hautement de sa dernière décision prise.

Ayant appris que les piquets de bois servant à démarquer le trajet du *futur* tram, commençaient à se pourrir, le Comité a décidé... de les faire remplacer par des piquets en fer.

On assure même qu'on y gravera en lettres dorées la date de leur plantation, afin que les générations à venir ne perdent pas un temps précieux à fouiller les archives, si jamais elles veulent rechercher l'époque à laquelle

---

presque joyeuse chez elle. Sylvain ne parut pas. Alors, ne sachant comment interpréter une absence aussi étrange, elle lui écrivit en termes impérieux qu'elle l'attendait le lendemain. L'entrevue ne pouvait manquer d'être pénible. Fernande, l'autre jour, par ses basses insinuation, déflorait l'âme exquise du poète. Il n'était plus le même devant Édith, tant il redoutait qu'elle aussi ne lût en lui. D'autant que le découragement et le désespoir de la jeune femme grandissait à mesure que s'éloignait Andéric.

— Il n'y aurait pourtant qu'une tombe à mettre entre nous, disait-elle. Ah! si je ne croyais pas en Dieu... je la lui donnerais vite, allez, ma tombe. Qu'est-ce que cela me ferait, pourvu qu'il fût heureux! Il devrait le comprendre; vous le comprenez bien, vous... N'est-ce pas Sylvain? Mais non, quoi que je fasse... A Dinard, il se montrait encore doux et bon. Il me disait des paroles affectueuses. Je n'étais presque rien pour lui, il s'apercevait pourtant que je vivais, que je l'aimais... Maintenant, tout est fini, même son semblant d'affection.

Elle pleurait. Lui, une indicible envie le prenait de rouler à ses pieds, de la consoler, de baiser le bas de sa robe, de boire les larmes dont s'inondaient ses joues. Mais il restait roide, compassé, sous le bruissement d'une phrase: «Il suffirait d'un mot, d'un geste...» Ah! certes, Fernande mentait, Édith l'aimait comme un frère, pas plus. Seulement, son adoration, à lui, devenait de la démence. Aux saintes abnégations d'autrefois se mêlait, depuis quelques jours, la vase qu'il y a au fond de toute humanité. Elle s'était soulevée en cette tempête soufflée par Fernande et, durant l'insomnie des nuits fiévreuses, miroitaient les ivresses jusque-là insoupçonnées.

Le hasard amena Nivron à la porte de son hôtel au moment où Sylvain en franchissait le seuil pour retourner à sa solitude.

— Tiens! vous voilà, vous? dit le comte. On m'assurait que vous aviez quitié Paris.

La rudesse de l'accueil surprit le poète.

— On s'est trompé, répliqua-t-il.

— Vous vous cachiez donc?

— Pourquoi faire?

— Ne fût-ce que pour ne plus rencontrer mademoiselle de Mac-Oney.

— Ah! ah!

— Je sais par mademoiselle Keissmann...

— Mon Dieu, mon cher Andéric, interrompit Sylvain, ne vous mettez pas en frais d'invention pour moi. Si vous savez quelque chose, comme vous dites, c'est par la créature la plus fausse, la plus perfide, la plus dangereuse qui soit au monde.

— Monsieur, je vous défends de parler de la sorte.

— J'ai dit.

— Rendez grâce au ciel de tenir à peine debout, car j'aurais déjà châtié votre insolence.

Bonnel l'enveloppa d'un tel regard que le comte se sentit fléchir sur ses jambes.

— Je n'ai qu'une manière de tirer vengeance d'un propos semblable, monsieur de Nivron, c'est de vous conjurer, si vous n'avez pas pitié de votre femme, d'avoir pitié de vous-même. Mademoiselle de Mac-Oney, je l'affirme, vous mène à une lâcheté.

Déjà Andéric, hors de lui, levait la main. Bonnel ne bronchait pas, très calme devant cette fureur.

— Non, fit tout à coup le comte, abaissant le bras. Et puis, reprit-il d'un ton sourd, je vous dois la vie.

— Qu'à cela ne tienne, monsieur. Mais mon devoir est d'insister; prenez garde à mademoiselle de Mac-Oney!

Andéric feignit de ne pas entendre.

— Allons, partez et ne rentrez jamais.

Édith, à la vue de Nivron, eut le pressentiment d'une catastrophe. Les premiers mots de son mari lui prouvèrent qu'elle devinait juste.

— Je viens de congédier M. Bonnel. Ma volonté irrévocable est qu'il ne reparaisse plus ici.

— Vous avez chassé Sylvain?

— Comme un pleutre.

Elle baissa la tête, une larme tomba de ses yeux. D'où sortait ce nouvel orage et n'était-ce pas trop des peines qu'elle endurait, sans qu'on lui en infligeât d'autres inexplicables?

— Cela vous déplaît donc bien? demanda-t-il. Tant mieux alors, c'est qu'il était temps.

(A suivre)

le projet de ce tram a été présenté.

Car vous le savez *Times is monay.*

Un grincheux.

Médecins — Nous apprenons avec plaisir que deux de nos amis et compatriotes, MM. Pierre Besse, de Bagnes, et Camille Favre, de Sion, viennent de subir avec succès à l'Université de Genève leur examen fédéral de médecine et d'obtenir leur diplôme de médecin.

M. Favre a en outre été nommé par le Conseil d'Etat de Genève assistant à la nouvelle policlinique de cette ville.

Nos félicitations.

Apiculture — Nous apprenons avec non moins de satisfaction que la Société des agriculteurs de France vient de décerner une médaille d'or à M. Auguste Gross, apiculteur à Salvan, pour son mémoire sur le traitement de la loque des abeilles.

La médaille d'or est la plus haute récompense décernée par cette importante société et nous en félicitons bien sincèrement l'heureux titulaire.

Foire de Sion du 17 nov. 1900.

	ANIMAUX sur foire	vendus	PRIX inférieur	supér.
Chevaux	8	3	250	700
Poulains	5	—	—	—
Mulets	11	4	200	600
Taureaux	22	15	90	220
Bœufs	38	32	180	360
Vaches	238	160	120	320
Génisses	125	110	70	240
Veaux	33	30	20	50
Porcs	115	90	25	120
Porcelets	82	60	8	20
Moutons	192	170	8	25
Chèvres	112	80	8	35

Les prix ont été les meilleurs pour les foires de cet automne avec un chiffre de vente passable.

Il a été expédié de la gare de Sion 118 pièces de bétail.

L'inspecteur du bétail,
C. Favre.

St-Maurice — Un agriculteur, père de famille, qui s'est égaré mercredi soir en rentrant de son travail, est tombé en bas d'un rocher et a été tué, croit-on, sur le coup. Son cadavre a été retrouvé jeudi dans le courant de l'après-midi.

Martigny — Une très intéressante séance de prestidigitation a été donnée vendredi soir au Café national par un artiste amateur, M. F. Van...

Il serait trop long d'énumérer tous les tours de carte, d'escamotage, de magie qui ont passé sous les yeux de l'assistance. Le prestidigitateur a fait preuve d'une dextérité, d'une adresse, d'une prestesse dans l'accomplissement de ses tours, telle qu'on n'en saurait trouver l'équivalent chez bien de ses confrères professionnels et qui lui ont valu à maintes reprises de chaleureux applaudissements.

Annonçons que M. Van... donnera tout prochainement dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville une séance analogue et encore plus corsée, à laquelle ne peut manquer d'assister un npmbreux publié qui, certainement, ne regrettera pas sa soirée.

La fanfare de Martigny-Ville, toujours si dévouée, lui prêtera son concours.

Art théâtral — M. le professeur E. Tauxe se fera entendre mercredi soir à Martigny et dimanche à Sion.

Nous avons dit déjà à nos lecteurs tout le succès que les séances du distingué professeur avaient obtenu à St-Maurice et à Monthey.

Ses conseils aux comédiens amateurs sur l'art de parler, de rire, de pleurer, d'écouter, de se grimer et de se costumer au théâtre, illustrés d'exemples tirés des auteurs classiques et modernes sont à recommander aux jeunes gens, nombreux parmi nous, qui abordent la scène.

M. Tauxe interprètera des scènes tragiques et comiques ; il passera des larmes au rire en se servant de l'incomparable comique Molière. Il donnera aussi des conseils aux petits sur la façon de dire les poésies et monologues.

Que chacun donc profite de cette bonne aubaine de passer une soirée tout à la fois instructive et amusante qui nous est offerte par l'un des meilleurs maîtres, dans l'art de bien dire et de bien jouer de notre Suisse romande.

Prix des places : Premières fr. 1 ; secondes 50 cent. ; enfants 20 cent.

(*Voir aux annonces*).

GRAND CONSEIL

Nos honorables poursuivent gravement et pacifiquement le cours de leurs travaux parlementaires ; ils ont voté, ainsi que nous le disons dans notre article de fond, l'importante loi sur la défalcation des dettes hypothécaires et chirographaires, la loi sur le colportage, une loi additionnelle à la loi du 1 décembre 1887 concernant les expropriations pour cause d'utilité publique en vue de travaux de grande édilité à exécuter dans les localités importantes du canton, loi à propos de laquelle nous avons entendu un rapport très remarquable de notre ami M. F. Troillet d'Orsières, ainsi qu'un projet de loi modifiant dans un sens plus large quelques dispositions de la loi de police du 30 novembre 1882 concernant le repos du dimanche et des jours de fête ; il ont aussi voté la concession d'un chemin de fer de Viège à Lalden en vue du raccordement éventuel du Viège-Zermatt avec le Lötschberg, a ajourné son vote sur une concession de chemin de fer électrique de Vernayaz à Finshauts, jusqu'à l'expiration des concessions de ce projet de chemin de fer déjà existantes, a préavisé en faveur d'un chemin de fer électrique de Zinal à Zermatt, demandé par MM. Gay, architecte, à Sion, et Dietrich, ingénieur, à Eclepens.

La cloture de la session, la dernière de la présente législature aura lieu vraisemblablement demain, mercredi.

Confédération Suisse

Une tentative de germanisation ridicule — Les chauvins de la langue allemande vont être contents : le département fédéral des postes et chemins de fer a décidé de supprimer dans les actes officiels et en particulier sur le timbre postal le nom de Bienne qui est remplacé définitivement par celui de *Biel*. Ajoutons que cette décision a été prise en conformité des vœux du conseil communal *bielois*. Il paraît, du reste, que la même mesure a été appliquée à une série d'autres localités. Ainsi on ne dit plus Loèche, mais *Leuk*. Simplon même a fait place à *Simpeln*. Le département fédéral des chemins de fer aurait tort de s'arrêter en si bon chemin. Il faut espérer que sous peu on n'emploira plus du tout le mot Simplon dans les actes officiels, on parlera du percement du Simpeln, des subventions du Simpeln et de la compagnie du Jura-Simpeln. Seulement on n'empêchera pas l'Europe entière et l'Allemagne en particulier de continuer à se servir du nom de Simplon pour le passage et le village de ce nom et d'ignorer totalement, malgré le département fédéral des chemins de fer, ce qu'on entend par Simpeln.

Disons à ce propos, contrairement à l'affirmation de la *Revue*, que le Conseil d'Etat du Valais n'a jamais fait auprès de l'administration fédérale des postes aucune démarche en vue de germaniser le nom de Simplon.

Le rachat — On apprend de bonne source que le Conseil fédéral, dans les négociations qui pourront avoir lieu pour le rachat à l'amiable des lignes de chemins de fer, agira d'après le même principe que pour le rachat du Central, c'est-à-dire qu'il exigera l'échange de toutes les actions contre des titres de rente fédérale. La Confédération servira les intérêts des emprunts contractés par les compagnies et les amortira conformément aux conditions de ces emprunts. Si des conventions peuvent être conclues dans les conditions qui viennent d'être indiquées, comme certains indices permettent de le faire prévoir, l'émission à l'étranger d'un grand emprunt ne serait pour le moment nullement nécessaire.

Nouvelles Étrangères

Affaires de Chine

Le Corps diplomatique a tenu à Pékin dans la matinée de dimanche sa séance finale, il est tombé d'accord sur les conditions du traité préliminaire. Il ne reste plus qu'à obtenir l'approbation de plusieurs gouvernements pour entamer les négociations définitives avec les plénipotentiaires chinois.

Les termes exacts du règlement qui a été fixé dans cette séance, ne sont pas connus et n'ont pas été communiqués.

Les Français ont eu, à 30 kilomètres au sud de Pao-Ting Fou, un combat important avec les Boxers.

Les Allemands ont atteint, le 22, après une longue course par des chemins de montagne particulièrement difficiles, la Grande Muraille sur laquelle le drapeau allemand a été hissé.

Chronique pédagogique

L'émigration vers les villes

(Suite)

Nous terminons cette première partie de notre travail par une magnifique citation tirée de la philosophie de Guyau, citation formée de pensées profondes et généreuses dont les éducateurs de la jeunesse peuvent s'inspirer aussi bien que les sociologues :

„Vouloir faire du bien, non pas au „monde entier ni à l'humanité entière, „mais à des hommes déterminés ; sou„lager une misère actuelle, alléger „quelqu'un d'un fardeau, d'une souf„france, voilà ce qui ne peut pas „tromper. On sait ce qu'on fait ; on „sait que le but méritera nos efforts, „non pas en ce sens que le résultat „donné aura une importance considé„rable dans la masse des choses, mais „en ce sens qu'il y aura à coup sûr „un résultat, et un résultat bon ; que „notre action ne se perdra pas dans „l'infini comme une petite vapeur „dans le bleu morne de l'éther. Faire „disparaître une souffrance c'est déjà „une fin satisfaisante pour un être „humain. On change par là d'un in„finitième la somme totale de la dou„leur dans l'univers".

II.

Là-dessus, nous passons à la deuxième partie de notre sujet que nous avons en l'idée de traiter d'un façon quelque peu originale, soit sous la forme d'un simple discours à l'adresse de jeunes gens de la campagne, fréquentant les écoles primaires ou de répétition. Ce discours résumera nos idées sur le rôle que l'école peut et doit remplir relativement au sujet qui nous occupe.

Discours à l'adresse des jeunes gens de 13 à 20 ans.

Jeunes gens et écoliers ! Le sujet dont nous allons nous occuper est d'une grande importance pour vous tous. Plusieurs d'entre vous sont domestiques de campagne ; d'autres ont l'intention de le devenir ; d'autres encore désirent aller en ville pour y apprendre un métier, espérant y mieux réussir qu'en restant simples cultivateurs. Vous êtes, pour la plupart, embarrassés, vous aimeriez recevoir un bon conseil, et c'est dans ce but que vous vous êtes adressés à moi, votre maître.

Examinons donc sans parti pris cette question difficile, et puissent les quelques points mis en lumière contribuer dans la mesure du possible à vous aider à prendre une décision.

Jeunes domestiques de campagne, vous n'êtes en général pas satisfaits de votre position. Souvent, vous songez, avec un peu d'envie peut-être, à d'anciens camarades d'école, pas mieux doués que vous, mais qui, ayant choisi une autre voie que la vôtre, sont parvenus en peu de temps à se créer une position assurée ; vous, au contraire, par votre salaire modique, vous êtes contraints à passer encore de longues années seuls et sous la dépendance d'autrui.

Parfois vous vous demandez quels moyens il faudrait employer pour améliorer votre sort. Je vais vous en indiquer un qui réussira certainement pour vous comme il a déjà réussi pour beaucoup. Vous suivez tous, avec plus ou moins d'intérêt le grand mouvement ouvrier qui se produit actuellement un peu partout, et vous avez été frappés de l'union qui existe entre les membres des différents corporations ouvrières, relativement à leurs intérêts communs ; la pensée vous est peut-être venue, qu'ils savent mieux que vous, pratiquer notre belle devise nationale dont peu pénètrent toute la profondeur : „Un pour tous, tous pour un."

Autrefois chacun de ces ouvriers n'avait en vue que son propre intérêt ; aucun cri ne s'élevait pour protester contre l'injustice faite à autrui ; aujourd'hui, au contraire, tous sont persuadés qu'ils doivent demeurer fermement unis pour la défense de leurs droits.

(*A suivre*)

La richesse du sang c'est la santé

Ne laissez jamais votre sang s'appauvrir et par tous les moyens fortifiez-le. La pauvreté du sang, en effet, engendre fatalement l'anémie, la chlorose, la neurasthénie, les névralgies et autres maladies dangereuses qui ne pourront être conjurées que par l'emploi d'un puissant régénérateur du sang et d'un bon tonique des nerfs. Les Pilules Pink sont très recommandées dans ces différentes affections et la preuve de leur efficacité est donnée chaque jour par des attestations sincères de personnes qui, après après en avoir fait usage, ont obtenu la guérison. Beaucoup de médecins les ordonnent à leurs malades et en affirment la réelle valeur. C'est par elles que Madame Joséphine Huser à Martigny-Bourg, canton du Valais a pu rétablir une santé très ébranlée et retrouver les forces qui avaient complètement disparu. Son mari nous fait part de sa guérison en ces termes.

« Je vous informe que les Pilules Pink ont tout-à-fait rétabli ma femme épuisée par l'anémie et une faiblesse générale qui l'avaient réduite à ne plus pouvoir même s'occuper des soins du ménage. Depuis qu'elle a employé ces Pilules son appétit est revenu, elle dort bien, ne souffre plus et a retrouvé des forces nouvelles pour son travail. Elle est aujourd'hui très active et forte. Là où aucun traitement n'avait réussi, les Pilules Pink ont agi avec une efficacité absolue. En présence de résultats aussi précis et si sérieusement constatés, on ne peut hésiter à en faire usage dans les différentes maladies que nous avons désignées plus haut. Les Pilules Pink sont en vente dans toutes les pharmacies et au Dépôt principal pour la Suisse, MM. P. Doy et F. Cartier. Trois francs cinquante la boîte et dix-sept francs cinquante par 6 boîtes franco contre mandat-poste.

Imprimerie Commerciale, Martigny

MAGGI
La bonne cuisine pour tous

Cacao-Gluten
Potages à la minute
Tubes de Bouillon et Consommé
Le Maggi pour Corser.

se recommandent aux amateurs d'une bonne cuisine **économique.** En vente chez Henri GAY, négt., BRAMOIS.

Où achète-t-on aux plus bas prix et au mieux?

chez **Hans Hochuli,** zur Waarenhalle, **Fahrwangen**
aux prix étonnamment réduits suivants, mais seulement contre remboursement.

Bottes de travail prima, ferrées,	Nos	40-47	Fr. 11.50
„ amples tiges, prima, double semelle,	„	40-47	„ 16.50
Souliers de travail, forts, ferrés	„	40-47	„ 5.70
„ „ cuir génisse, prima,	„	40-47	„ 6.80
„ à lacets hommes façon militaire,	„	40-47	„ 8.90
„ „ „ fins, „ pour dimanche	„	40-47	„ 8.90
Bottines à élastiques, hommes, prima,	„	40-47	„ 7.90
„ „ „ fines, pour dimanche,	„	40-47	„ 8.90
Souliers garçons, très forts,	„	30-34	„ 4.—
„ „ „	„	35-39	„ 5.—
„ de dames, hauts, ferrés,	„	36-42	„ 5.50
„ „ „ fins, pour dimanche,	„	36-42	„ 6.90
„ fillettes, „ ferrés,	„	26-29	„ 3.70
„ „ „ fins, pour dimanche,	„	26-29	„ 4.60
„ „ „ „ „ „	„	30-35	„ 5.60
„ „ „ ferrés,	„	30-35	„ 4.70
„ enfants, hauts,	„	18-20	„ 1.90
„ „ „	„	20-23	„ 2.80
„ „ „ à talons,	„	23-25	„ 3.30
„ bas, dames, à lacets ou à boucles,	„	36-42	„ 5.50
„ „ „ très fins, à lacets ou à boucles,	„	36-42	„ 6.90
„ „ hommes, à lacets ou à élastiques,	„	40-47	„ 7.90
„ „ „ très fins, à lacets ou à élast.	„	40-47	„ 8.90
Pantoufles cuir, „ très fortes	„	40-47	„ 5.70
„ „ dames, „	„	36-42	„ 4.70
Chemises de travail, couleurs très solides,			1.65
Pantalons de travail, toutes grandeurs, doublés,			„ 3.50

Prix-courant détaillé franco et gratis par retour du courrier.

Hans HOCHULI, à la Waarenhalle, FAHRWANGEN (Argovie).

Tirage le 12 Décembre

500,000 Marcs

ou 625,000 Francs

sont offerts comme prix principal en cas de la meilleure réussite par le **Grand Lotissement d'Argent de Hambourg,** autorisé et garanti par le Gouvernement.

L'organisation du Plan est tellement avantageuse, que dans le courant de quelques mois et en 7 tirages de **118,000 billets 59,010 gains** de la somme totale de

Marcs
11,202,000

seront définitivement décidés, parmi lesquels se trouvent des prix principaux, éventuellement de

Marcs
500,000

mais spécialement des gains à

1 à 300000
1 à 200000
1 à 100000
1 à 75000
2 à 70000
1 à 65000
1 à 60000
1 à 55000
2 à 50000
1 à 40000
1 à 30000
1 à 20000
16 à 10000
56 à 5000
102 à 3000
156 à 2000
4 à 1500
612 à 1000
1030 à 300
36053 à 169

20968 à M. 250, 200, 150, 148, 115, 100, 78, 45, 21.

Des gains, indiqués ci à côté seront tirés dans la 1re classe **2000** au montant total de Marcs **116,960.**

Le gain principal de la 1re classe est de M. **50,000**, celui de la 2de M. **55,000,** 3e classe M. **60,000**, 4e classe M. **65,000,** 5e classe M. **70,000** 6me classe M. **75,000,** dans la 7e classe éventuellem. M. **500,000,** mais spécialem. M. **300,000, 200,000,** etc.

Le prochain premier tirage de gains de ce grand Lotissement d'Argent garanti par l'Etat, est fixé officiellement et aura lieu déjà le

12 Décembre a. c.

d'un entier billet orig. est de Fr. 7.50
„ demi-billet orig. „ „ 3.75
„ quart de billet „ „ 1.90

Contre remise du montant **par mandat de poste international** ou **remboursement;** tous les ordres seront exécutés **immédiatement** et avec le plus grand soin et **le titre original muni des armes de l'Etat** sera remis entre les mains du commettant.

Un plan officiel où l'on peut voir la manière dont les gains sont partagés dans les différentes classes, comme aussi les mises relatives, sera joint gratis à tout ordre et après chaque tirage, les listes officielles seront envoyées à nos clients sans qu'ils aient besoin de les demander.

Sur demande nous envoyons d'avance et affranchi le plan officiel pour gouverne, et nous déclarons de reprendre, en cas de non-convenance, et avant le tirage, les billets, en remboursant le montant payé.

Le paiement des prix est effectué promptement et sous la garantie de l'Etat.

Notre débit a été toujours favorisé par la Fortune et bien souvent nous avons payé à nos hon. clients les plus grands prix, entre autres ceux de Marcs **250,000 100,000, 80,000, 60,000, 40,000,** etc.

Comme il est à prévoir qu'une telle entreprise, fondée **sur la base la plus solide.** attirera de nombreux preneurs, nous prions, à cause du tirage rapproché, de nous faire parvenir les ordres le plus tôt possible.

Kaufmann & Simon,
Maison de banque et change
à Hambourg.

En témoignant notre reconnaissance à la confiance qu'on a bien voulu nous accorder jusqu'à présent, et comme notre maison est bien connue **depuis longtemps**, nous prions tous ceux qui s'intéressent à un lotissement d'argent **fondé sur la base la plus solide**, et qui aiment que leur intérêt soit sauvegardé sous tous les rapports, de vouloir bien s'adresser directement et avec confiance à notre maison.

„Kaufmann & Simon à Hambourg".

Nous n'avons pas de relations avec d'autres maisons, de même nous n'avons par d'agents pour la vente des billets originaux de notre collecte, mais nous correspondons seulement directement avec nos hon. clients, qui, de cette manière ont tous les avantages d'une relation directe.

Tous les ordres qui nous parviennent, seront immédiatement enregistrés et effectués promptement. 7—5

Wanner & Co
A HORGEN

Spécialité de Courroies en Cuir de 1er CHOIX pour
DYNAMOS
pour Fabrique d'HORLOGERIE
et pour TRANSMISSION en général

PERDU

deux chapeaux d'essieux à patente de Monthey à Montreux. Les rapporter contre récompense au bureau du journal.

Coiffeur à Saxon

Tous les samedis de 8 h. du matin à 4 ½ h. du soir, chez M. Rouiller, Café des Vergers.

A. CARDINAUX

Medecin-Dentiste

reçoit tous les jours (sauf les dimanches) à AIGLE de 9 à 12 heures et de 2 à 5 h.

Demandez
Lessive Flora

de la **Savonnerie valaisanne de Monthey,** fabriquée à base de glycérine. Purifie et conserve le linge.
EN VENTE DANS TOUS LES MAGASINS

CHOCOLAT PH. SUCHARD
CACAO SOLUBLE
EXCELLENTE QUALITÉ
PRIX MODERÉS
SE TROUVE PARTOUT.

Indispensables

à tout le monde sont les
PAPETERIES à 2 fr.

introduites depuis plusieurs années et améliorées; contenant: 100 feuilles de bon papier à lettres, 100 enveloppes, 1 crayon, 1 porte-plume, 1 baton de cire à cacheter, 12 plumes d'acier, 1 gomme à effacer, 1 flacon d'encre et du buvard. Le tout dans une boîte au prix de **fr. 2.** — franco contre envoi préalable du montant ou contre remboursement. (H 7512 L)

A. Niederhæuser, papeterie
Granges, Soleure.

Nourriture pr. volailles

A. Panchaud, Vevey

Aliment de la basse-cour
Farine de viande
Sang desséché
Sarasin (blé noir)
Maïs — Orge
Petit blé pour volailles
Millet — Alpiste

Phosphate de chaux assimilable

Poudre procréative.

Remède infaillible pour faire retenir les vaches et les juments. Une dose, 1 fr. 50. — Se trouve chez A. PANCHAUD, pharmacien à Vevey et dans toutes les pharmacies.

LE „CUSTOS"

est un nouveau portefeuille-classeur, muni d'un répertoire correspondant, indiquant dans quelle case se trouvent les pièces classées, telles que:

Actes de Mariage, de Naissance, de Décès, Polices d'Assurances diverses, Contrats d'Abonnements, Locations, Reconnaissances, Titres, Actions, Obligations, Hypothèques, Reçus, Certificats, Diplômes, Conventions, Actes d'Association, de Propriété, Quittances, Factures, etc. etc.

Son prix modique le met à la portée de tous. Solidement établi, reliure élégante, le „CUSTOS" est en vente au prix unique de

fr. 5.—

A

l'Imprimerie Commerciale, Martigny

Grande Salle de l'Hôtel de Ville, Martigny-Ville
Mercredi, 28 novembre à 8 h. du soir

Séance théâtrale

donnée par
M. Elie TAUXE, Professeur de diction
ancien directeur des Théâtres nationaux de Neuchâtel et Payerne
Conseils aux Comédiens amateurs. Interprétations de scènes tragiques et comiques tirées de Molière, V. Hugo, etc. etc.

Un mot pour les petits

Prix des Places: Premières fr. 1.—, Secondes 50 ct., Enfants 20 ct.

Si vous toussez demandez les

PASTILLES SIMONIN

EXPECTORANTES ET CALMANTES
GUÉRIT: **Rhume, Bronchite, Influenza,** etc.
FACILITE: **Expectoration des glaires.**
EFFICACITE constatée par des milliers de guérisons. — La boite 1 fr. 50. Dans toutes les pharmacies. — Dépôt général: **Pharmacie Simonin, Vevey.** — Dépôt pour la contrée: Pharmacies: Joris, à **Martigny-Bourg;** Zimmermann, à **Sion;** Rey, à **St-Maurice** et Zumoffen, à **Monthey.**

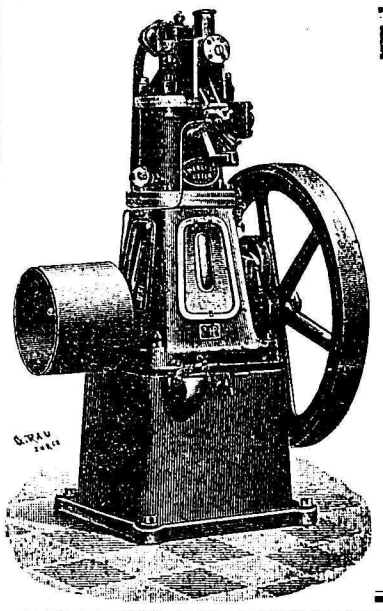

Moteurs Système Capitaine

à Pétrole, Benzine ou à Gaz
Brevetés
construits par
J. WEBER & Co., ateliers de construction de machines et fonderie à USTER.

Système excellent. Quelques milliers de moteurs fonctionnent dans tous les pays.

Marche tranquille, régulière et la plus économique.

Ce système de moteur à pétrole fonctionne sans lampe ni allumage quelconque extérieur.

Certificats à disposition.
Transmission.

Agence générale pour les cantons de Berne, Vaud, Neuchâtel, Fribourg, Genève, Valais et Soleure:

A. Schopfer
Comptoir industriel à Berne

Cigares. Dépôt de fabrique

Schlossberg Romanshorn
Livre le plus avantageusement.

200 Vevey courts	1.80
200 Rio grande paq. de 10 p.	2.45
200 Flora Brésil	3.10
200 Forsterland roses d. Alp.	3.45
125 Brissago véritables	3.10
100 Allemands pet. faç.	1.80
100 Herzog 7 c.	2.95
100 Sumatra 10 c.	4.90

Cadeau de Noël gratuit.

Je cherche

une brave et robuste jeune fille, catholique, qui veuille apprendre tous les travaux d'un ménage soigné. Salaire de suite et selon aptitudes. Bon traitement. S'adresser à Mme SCHRYBER, 3, Les Fleurettes, Lausanne.

Cartes de visite

à l'IMPRIMERIE COMMERCIALE

Martigny.

1000 q. de fruits secs

	10 k.	50 k.
marchandise de 1re q.		
Poires du pays	4.—	18.—
„ de 99, devenant molles par la cuis.	3.60	16.—
Noix, Ia	4.90	23.—
Figues de Smyrne	3.95	18.—
Raisins secs en caisses	5.20	24.—
Châtaignes sèches	3.10	14.—
„ vertes	1.90	8.—
Oignons jaunes	1.90	8.—

Winiger, mais. d'expédition, **Boswyl**

Favorisez l'industrie suisse!

Milaine sur fil et le véritable
Drap de Berne
en toute bonne qualité au nouveau
dépôt de fabrique
PH. GEELHAAR, Berne
40 rue de l'hôpital 40

Echantillons franco. Marchandises contre remboursement et franco depuis fr. 20. —.

Principe: Du bon — le mieux!